

vous informe...

DÈS AUJOURD'HUI, JE ME METS AU COURT-VOITURAGE !

Vous prenez chaque jour votre voiture pour vous rendre au travail ?

Vous trouvez que vous dépensez trop ?

Que vous perdez beaucoup de temps ?

Pensez au court-voiturage !

Troyes Champagne Métropole lance son service de court-voiturage pour faciliter vos déplacements domicile-travail.

Le court-voiturage, qu'est-ce que c'est ?

C'est l'opportunité pour les personnes vivant en zones peu denses de bénéficier d'une meilleure desserte de leur territoire grâce à un réseau d'automobilistes susceptibles de partager leur véhicule le temps d'un court trajet, sous la forme de covoiturage. Une offre qui vient compléter le réseau de transport en commun assuré par la TCAT.

C'est économique, écologique, social... et vous gagnez du temps sur vos trajets !

Comment ça marche ?

Troyes Champagne Métropole vous propose désormais une application spécialisée dans le covoiturage courte-distance élaborée par la société Karos. Cette application recense les parcours des différentes personnes inscrites et met en relation les usagers ayant des déplacements similaires à des horaires concordants.

Ainsi, chaque conducteur trouve facilement des passagers... et chaque passager a forcément un conducteur covoitureur qui passe à côté de chez lui.

L'application de Troyes Champagne Métropole se veut également incitative en matière de rétribution (pour le conducteur, 2€ par passager + 10cents du km

au-delà de 20 km et dans la limite de 50 km) et de coût (1,35€ dans la limite de 50 km, soit le prix du ticket unitaire de la TCAT).

Afin d'encourager conducteurs et passagers à pratiquer plus naturellement et plus souvent le covoiturage, Troyes Champagne Métropole participe à hauteur de 0,65€ à 3,65€ selon le trajet.

De plus, le ticket de court-voiturage vous permet l'utilisation des bus de la TCAT avant ou après chaque covoiturage.

Appli Karos disponible sur Google Store et AppleStore

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le court-voiturage, c'est :

26 minutes gagnées par trajet en moyenne,
par rapport aux transports en commun

97€ économisés par mois en moyenne,
comparé à l'autosolisme